



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances
Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

Aux destinataires de la consultation
selon liste annexée

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg
T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

—
Réf: GG/MO
T direct: +41 26 305 32 80
Courriel: claudia.blanc@fr.ch

Fribourg, le 1er avril 2015

Loi sur la régularisation fiscale facilitée des avoirs non déclarés (amnistie fiscale), consultation

Mesdames, Messieurs,

Le 24 mars 2015, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi sur la régularisation fiscale facilitée des avoirs non déclarés (amnistie fiscale), accompagné d'un rapport explicatif.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents annexés, que vous trouverez également sur le site internet de l'Etat de Fribourg (<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>), et à nous faire part de vos éventuelles remarques les concernant jusqu'au **1^{er} juin 2015**, à l'adresse suivante : Direction des finances, Service cantonal des contributions, Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg, ainsi que, si possible, sous forme électronique en format word à l'adresse: claudia.blanc@fr.ch.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire,
Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Georges Godel
Conseiller d'Etat

Annexes

—
Avant-projet de loi
Rapport explicatif
Liste des destinataires de la consultation